

Enquête éclairage public

Participez à la concertation citoyenne !

La Ville de Riedisheim souhaite poursuivre la modernisation de son éclairage public afin de mieux concilier sobriété énergétique, sécurité des déplacements, qualité de vie et préservation de la biodiversité. Les nouvelles possibilités techniques, permettent aujourd'hui d'adapter davantage les horaires et l'intensité de l'éclairage selon les secteurs et les usages.

Le plan lumière engagé en 2023 prévoyait un déploiement en 7 phases selon le plan de mise en œuvre détaillé dans les pages 2 et 3 du magazine municipal d'automne 2026.

Avant de poursuivre cette évolution et afin d'opérer les meilleurs choix d'investissements, la municipalité engage une nouvelle concertation pour mieux connaître vos habitudes, vos besoins et votre perception de l'éclairage public, notamment en matière d'attente écologique, de sécurité et de déplacements nocturnes.

Le questionnaire est l'occasion de partager votre expérience et de contribuer aux choix qui seront faits pour les prochaines années.

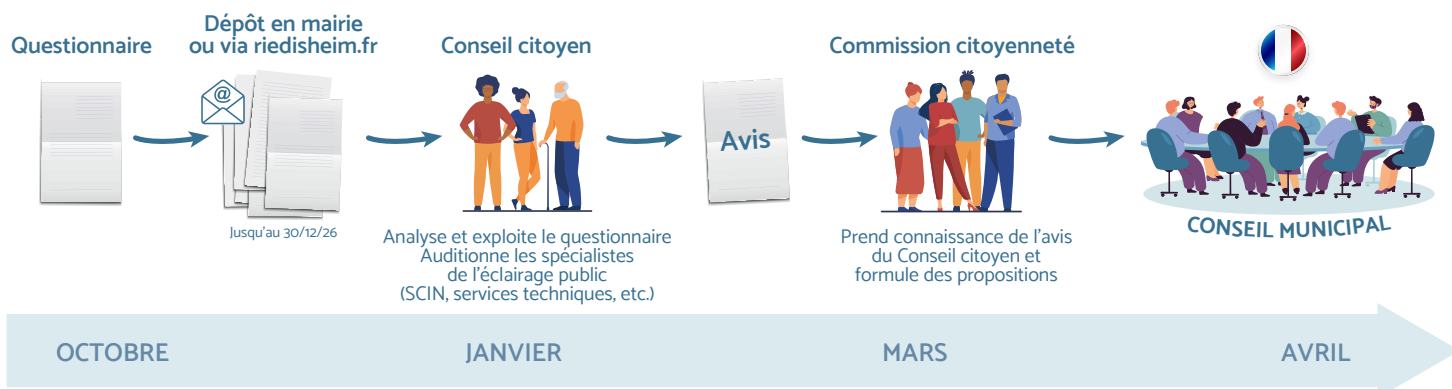
Cette nouvelle concertation publique doit permettre de distinguer les situations générales des besoins ciblés. L'enjeu est de trouver des solutions proportionnées et raisonnables : horaires adaptés, maintien d'un éclairage sur les axes structurants, amélioration de certains cheminements, réduction d'intensité plutôt qu'extinction totale dans les zones rénovées, ou traitement de points singuliers.

Si vous souhaitez apporter votre contribution au groupe de travail sur le plan lumière, vous pouvez compléter le document joint à retourner auprès de la mairie.

Ces données alimenteront le travail de réflexion qui sera mené sous le contrôle des instances de la démocratie participative. Le groupe de travail rendra ses conclusions au printemps 2027.

Les résultats de cette concertation feront l'objet d'une communication dans le bulletin municipal été 2027.

Calendrier de la concertation citoyenne



Formulaire à renvoyer avant le 31/12/2026
 À déposer en Mairie du lundi au jeudi de 10h à 12h
 et de 13h30 à 16h30, le vendredi jusqu'à 16h
 ou via le site **riedisheim.fr**
 Seuls les questionnaires entièrement complétés pourront être pris en compte.

Flashez-moi pour accéder
au questionnaire en ligne



L'éclairage public de notre commune : votre avis compte !

Nom – prénom (mention obligatoire) :

Adresse (mention obligatoire) :

Âge ☐ Moins de 25 ans ☐ 26-45 ans ☐ 45-65 ans ☐ plus de 65 ans

Vos principaux modes de déplacements

☐ À pied ☐ À vélo ☐ À trottinette ☐ À moto ☐ En voiture

1. À quelle fréquence vous déplacez-vous à Riedisheim entre 23h et 6h ?

☐ Jamais ☐ Rarement ☐ Uniquement le week-end ☐ Plusieurs fois par semaine

2. Pensez-vous que les horaires actuels d'éclairage soient pertinents ?

• En semaine du lundi au jeudi : à partir de 5h et jusqu'à 23h30

☐ Très pertinent ☐ Plutôt pertinent ☐ Pas du tout pertinent

Pourquoi (avantages, inconvénients, cas concret) :

• Le week-end (vendredi, samedi, dimanche) : à partir de 5h et jusqu'à 1h30

☐ Très pertinent ☐ Plutôt pertinent ☐ Pas du tout pertinent

Pourquoi (avantages, inconvénients, cas concret) :

3. Quels seraient pour vous les horaires les plus adaptés concernant l'éclairage nocturne au vu de l'impact économique et des contraintes techniques évoqués dans ce magazine municipal :

Horaires les plus adaptées en semaine du lundi au jeudi :

• Heure d'extinction souhaitée le soir :

• Heure de rallumage souhaitée le matin :

Horaires les plus adaptées les week-ends du vendredi au dimanche et les veilles de jours fériés :

• Heure d'extinction souhaitée le soir :

• Heure de rallumage souhaitée le matin :

4. Souhaitez-vous une modification du calendrier de mise en œuvre du plan lumière ? ¹

☐ Oui totalement, en investissant plus vite pour finaliser le plan lumière ²

☐ Oui en rallumant les grands axes au fur et à mesure des travaux effectués ³

☐ Non, il convient d'optimiser les financements publics et d'attendre le changement de l'ensemble des points lumineux pour assurer une homogénéité de l'éclairage public dans tous les quartiers.

5. Parmi les objectifs suivants, lesquels vous paraissent prioritaires par rapport à l'éclairage public ? (2 réponses maximum)

☐ Réduire la consommation d'énergie
☐ Préserver la biodiversité et le ciel nocturne
☐ Renforcer le sentiment de sécurité

☐ Maintenir de bonnes conditions de déplacement la nuit
☐ Réduire les nuisances lumineuses

6. Quelles sont les orientations prioritaires que vous imaginez comme un système d'éclairage public ?

☐ Maintenir le dispositif actuel
☐ Réduire davantage l'éclairage
☐ Adapter davantage l'éclairage selon les quartiers et les horaires

☐ Renforcer l'éclairage à certains endroits
☐ Autres. Précisez :
.....
.....

¹ Le plan lumière permet aujourd'hui de maximiser les ressources extérieures et d'assurer une mise en œuvre homogène pour tous les habitants, au même rythme. La mise en œuvre plus rapide de ce calendrier induit soit un coût supplémentaire, soit des éclairages différenciés par secteur.

² Cette réponse implique une augmentation des dépenses de la commune qui peut avoir une conséquence fiscale.

³ Cette réponse implique que tous les quartiers n'auront pas le même régime d'éclairage en fonction de l'avancée des travaux.

